



Renforcement du Suivi-Évaluation-Apprentissage
Entraide et Fraternité

Termes de référence

Appel d'offres, procédure négociée sans publicité

Termes de Référence

Renforcement du Suivi/Évaluation/Apprentissage du programme intitulé

« L'agroécologie, pilier d'une transition écologique et sociale »

Janvier 2022 à décembre 2026

1. Contexte

a. Présentation de l'ONG

Entraide & Fraternité (E&F) est une organisation non gouvernementale (ONG) catholique de solidarité internationale. Sa vision est celle d'un monde où les populations du Nord et du Sud de la terre, particulièrement les plus pauvres et marginalisées, vivent dans une société juste et égalitaire, et jouissent entièrement de leurs droits au sein d'une communauté internationale solidaire.

La mission d'E&F est de promouvoir la solidarité internationale à travers des activités qui poursuivent de façon conjointe les objectifs suivants :

- appuyer l'action des populations démunies des pays appauvris en vue d'assurer une plus grande maîtrise de leur vie ;
- faciliter l'expression de la solidarité, dans le respect des personnes et des groupes en Belgique ;
- renforcer un courant d'élaboration d'alternatives et de contestation des structures injustes.

En Asie, en Amérique Latine, au Moyen-Orient et en Afrique, E&F appuie des organisations œuvrant avec des communautés pauvres et marginalisées dans le cadre du développement solidaire, conformément à sa vision.

En Belgique (en Communautés française et germanophone de Belgique), une éducation au développement solidaire vise un changement de mentalités et une interpellation politique. E&F sensibilise les publics ciblés, principalement sociologiquement chrétiens, à une solidarité Nord-Sud.

C'est dans l'articulation Nord-Sud – entre le soutien aux projets du Sud et les actions d'éducation et de plaidoyer au Nord – qu'E&F vise à faire émerger progressivement une solidarité pour un monde plus juste et en paix.

E&F cultive des stratégies de collaboration au Nord comme au Sud parmi lesquelles la création et le renforcement d'alliances et de réseaux ; et interroge les mécanismes à l'origine des inégalités par une interpellation des décideurs à travers des actions de mobilisation et de plaidoyer.

E&F développe une méthodologie d'articulation entre le travail avec les partenaires et l'éducation permanente et d'Education à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), entre le Sud et le Nord, entre les relais et les bénéficiaires, entre les relais et les décideurs, afin que les actions locales contribuent à un changement sociétal au Sud et au Nord.

E&F a comme thèmes prioritaires le droit d'accès aux ressources (l'alimentation et la transition écologique en agriculture, la terre et la régulation du commerce international), le droit à une vie digne (lutte contre la pauvreté en Belgique), les droits des enfants et des jeunes (via le droit à la

participation), les droits civils et politiques (criminalisation des individus et des organisations) et le droit à l'égalité de genre.

b. Présentation succincte du programme

E&F travaille depuis 1998 dans le cadre de programmes cofinancés par la Direction générale de la Coopération belge (DGD), et exécute actuellement son programme 2022-2026 qui est l'évolution logique de programmes antérieurs. Au cours des différents programmes appuyés par la DGD, la préoccupation d'E&F s'est concentrée sur la souveraineté alimentaire par la participation citoyenne, tant dans son volet Nord que Sud.

Les objectifs du programme

L'Agroécologie, Pilier d'une Transition Écologique et Sociale (inclusive)

« APTES », le nouveau programme d'Entraide et Fraternité (E&F), se décline en neuf outcomes (Belgique, Burundi, R.D. Congo, Rwanda, Guatemala, Nicaragua, Pérou, Haïti et les Philippines) ; chacun contribuant à atteindre le changement ultime suivant : « **Ensemble, pour des systèmes agroalimentaires plus résilients, durables et solidaires, dans une perspective de justice sociale et environnementale** ».

APTES se structure autour des différentes dimensions de l'**agroécologie** (environnementale, économique, politique, socioculturelle), la crise sanitaire ayant démontré que l'agroécologie constitue une solution **durable** face aux crises multiples que nous vivons au niveau mondial.

Dans les pays appauvris, le programme vise à contribuer à assurer l'accès à une nourriture saine et en suffisance (sécurité alimentaire) aux **populations les plus défavorisées** (principe du *Leave no one behind*) tout en contribuant à la préservation des sols et de l'environnement. L'agroécologie constitue un moyen d'atteindre la souveraineté alimentaire : elle présuppose, outre la libération de marge de manœuvre politique et économique, l'autonomisation et l'émancipation politique et sociale des communautés, particulièrement des **femmes et les jeunes**, ainsi que la création d'alternatives vers une économie sociale et solidaire.

En étroite et régulière collaboration avec les organisations partenaires d'E&F, le travail en Belgique suivra un continuum pédagogique d'ECMS visant à accompagner les différents publics cibles jusqu'à l'action :

- d'une sensibilisation à un public large composé notamment du public sociologiquement chrétien;
- à la conscientisation de groupes de citoyen·nes;
- et à la mobilisation de ces groupes dans des initiatives collectives de changement qui permettront, entre autres, de renforcer le plaidoyer politique d'E&F pour lever les obstacles économiques et politiques à la transition écologique et sociale.

c. Contexte du Suivi / Évaluation / Apprentissage

Certification

E&F a participé au processus de certification de la DGD pour le suivi/évaluation en 2016. Ce processus n'était pas directement lié à l'accréditation des OSC, mais il s'agissait d'une obligation tacite. De manière générale, il a été remarqué que « *la fonction de suivi/évaluation est répartie sur plusieurs*

personnes dans différents départements, mais le fonctionnement de la fonction évaluation n'est pas structuré et les processus et outils ne sont pas formalisés ».

E&F a obtenu un score faible dans un premier temps. E&F s'est engagé dans un plan d'amélioration et a obtenu l'accréditation en 2017. Ce plan a comme recommandation principale d'intégrer le suivi/évaluation dans l'ensemble des départements. Les documents liés à l'accréditation se trouvent en annexe.

Cadre stratégique 2020-2024

Un groupe de travail (GT) suivi/évaluation/apprentissage (SEA) a été mis en place en 2018. Il s'est d'abord donné comme mandat d'améliorer la planification, car elle est à la base d'un SEA pertinent. C'est ainsi qu'un premier grand dossier du GT fut l'élaboration de manière participative d'une planification stratégique pour la période 2020-2024. Sur cette base, les planifications annuelles dans les départements ont été introduites ou renforcées et des objectifs stratégiques annuels sont déterminés.

Programme 2017-2021 / évaluation mi-parcours

L'évaluation mi-parcours de ce programme indique que « *les dispositifs de suivi des résultats du programme 2017-2021 financé par la DGD (cadres logiques, indicateurs, systèmes de rapportage) étaient trop orientés vers la redevabilité et insuffisants pour apprécier en intensité et en profondeur les changements induits par le programme ».*

Programme 2022-2026

E&F a obtenu un financement de 5 ans pour ce programme soumis à la DGD. La demande prévoyait un mi-temps pour le SEA, mais la diminution du budget octroyé par rapport à la demande a amené l'organisation à faire d'autres choix.

Prochaine certification

Un nouveau processus de certification par la DGD se mettra en route ces prochaines années afin de faire le suivi des recommandations faites à la première certification. La nouvelle certification devrait être un préalable au financement d'un prochain programme 2027-2031.

La DGD a déjà fait une « *analyse transversale des capacités en évaluation des organisations de la coopération belge au développement ».* Cette analyse montre que « *tant les plans d'amélioration que les bonnes pratiques appellent une clarification et un approfondissement, de manière à cadrer l'interprétation de ces deux aspects. Parmi les nouveaux points d'amélioration mis en évidence, on soulignera tout particulièrement :*

- 1. L'intérêt de diversifier les formats et types d'évaluations en fonction des objectifs et utilisations envisagées (autoévaluations, évaluations par grappes de projets, etc.).*
- 2. Une formation de la vision de la fonction évaluative afin de l'intégrer dans la vision stratégique de l'organisation.*
- 3. La systématisation d'une planification des évaluations permettant d'avoir une évaluation à mi-parcours qui permette d'amorcer les réflexions stratégiques et une évaluation finale davantage axée sur l'impact et les résultats.*
- 4. Le développement d'une note stratégique sur la fonction évaluative et une check-list pour assurer la qualité des Termes de Référence et des rapports d'évaluation.*
- 5. Démarrer le processus d'évaluation plus tôt pour recevoir le rapport afin que les recommandations puissent être davantage intégrées.*

6. *L'inclusion des partenaires dans la production des TdR.*
7. *L'intérêt à assurer une activité régulière de capitalisation sur les méthodologies d'évaluation appliquées pour améliorer notamment le suivi de la qualité des rapports. »*

2. Mandat

En collaboration avec le GT SEA, la personne consultante aura le mandat de mettre en place une politique, une méthodologie et des outils pour mieux mesurer, évaluer, apprendre et partager notre impact.

Le GT SEA a déjà recensé et analysé la pratique et l'expérience d'EF. Sur cette base, la personne consultante devra développer un processus et des outils adaptés de SEA qui peuvent être appliqués aux - résultats de - changements dans lesquels E&F est engagé. Elle devra guider un processus d'apprentissage par la connaissance collective et développer des outils et une méthodologie qui pourront être partagés et mis en œuvre par nos parties prenantes (les organisations partenaires, chargé.e.s de partenariat, coordonnateurs.trices régionaux.les, etc.). Le cas échéant, la personne consultante développera également des formations pour le personnel, les coordinations et les organisations partenaires.

Plus spécifiquement, la personne consultante aura pour mandat de :

- harmoniser et améliorer les processus et les outils de suivi, évaluation et apprentissage du programme DGD 2022-2026 à travers le renforcement des capacités et des initiatives de capitalisation ;
- mettre en place d'une politique SEA au sein du groupement.

Dans un premier temps, la personne consultante travaillera avec le Département partenariat international (DPI). Il est prévu que ce même travail se réalise avec le volet Belgique du programme.

3. Méthodes de travail

La méthode de la consultance sera participative, essayant de prendre en considération le point de vue de chaque acteur.

La méthode de travail sera construite par la personne consultante avec le GT SEA qui assurera la supervision directe.

4. Calendrier et produits (livrables) attendus

Plusieurs produits en langue française, sauf autrement spécifier, sont attendus de l'exercice :

- a. Une note exhaustive de démarrage à l'issue de la période de prise de connaissance et de discussion avec le GT SEA.
- b. Élaboration et mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation aligné avec la théorie du changement permettant de suivre les changements amenés par les interventions et leur impact pour les personnes chargées de partenariat et les coordinations.
- c. Tout autre outil jugé pertinent.
- d. Déterminer les éléments à intégrer dans une politique sur le SEA

5. Profil recherché de la personne consultante

- Expérience démontrée en suivi / évaluation / apprentissage
- Expérience de travail pertinente avec les ONG et le milieu associatif
- Connaissance de la DGD, du milieu associatif belge et des contraintes liées aux bailleurs de fonds publics
- Connaissance des enjeux liés au développement, aux relations nord-sud et à l'ECMS
- Capacités pédagogiques et d'animation de groupes
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse

6. Modalités de dépôt des offres

Les offres (CV, lettre de motivation et courte proposition d'approche méthodologique) sont à envoyer à Guy Des Aulniers (guy.desaulniers@entraide.be) au plus tard le 19 mars 2023. Un entretien est prévu dans la semaine du 20 mars 2023. Pour toute question ou demande d'information concernant cet appel d'offres, veuillez contacter Laurie Khorchi (laurie.khorchi@entraide.be) ou Guy Des Aulniers (guy.desaulniers@entraide.be).

Annexe 1 – Infographie « Les principes de l'Agroécologie » – CIDSE





ÉCONOMIE

- 
Vise à placer le contrôle des semences, des terres et des territoires entre les mains des populations et des communautés
- 
Promeut les circuits de distribution courts et équitables et la collaboration entre producteurs et consommateurs
- 
Augmente la résilience par la diversification des revenus agricoles et renforce l'autonomie de la communauté
- 
Vise à accroître le pouvoir des marchés locaux et s'appuie sur la vision d'une économie sociale et solidaire

POLITIQUE

- 
Promeut de nouvelles formes de gouvernance participative, décentralisée et collective des systèmes alimentaires
- 
Exige des politiques de soutien public et des investissements
- 
Promeut une participation plus forte des femmes et des hommes producteurs/consommateurs à la prise de décisions

ENVIRONNEMENT

- 
Soutient la résilience et l'adaptation au changement climatique
- 
Nourrit la biodiversité et les sols
- 
Supprime l'utilisation et la dépendance aux intrants chimiques
- 
Promeut l'intégration de divers éléments des écosystèmes agricoles (plantes, animaux...)

SOCIO-CULTUREL

- 
Promeut les échanges entre paysans pour le partage des savoirs
- 
Renforce les producteurs, les communautés locales, la culture, le savoir, la spiritualité
- 
Promeut une alimentation et des moyens de subsistance sains
- 
Promeut la diversité et la solidarité entre les personnes, promeut l'autonomisation des femmes et des jeunes

LES TROIS FACETTES DE L'AGROÉCOLOGIE

L'AGROÉCOLOGIE EST:

1. Une approche de la recherche scientifique comprenant l'étude holistique des écosystèmes agricoles et des systèmes alimentaires,
2. Une série de principes et de pratiques qui améliore la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles tout en préservant l'intégrité sociale,
3. Un mouvement sociopolitique qui se concentre sur l'application pratique de l'agroécologie, cherche de nouvelles façons d'envisager l'agriculture, la transformation, la distribution, la consommation de denrées alimentaires et sa relation avec la société et la nature.

A QUOI LES PRINCIPES DE L'AGROÉCOLOGIE FONT-ILS RÉFÉRENCE?

CES PRINCIPES SONT UN ENSEMBLE DE GRANDES LIGNES DIRECTRICES QUI REPRESENTENT LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'AGROÉCOLOGIE, DE SA PRATIQUE ET DE SA MISE EN ŒUVRE.

- » L'agroécologie promeut davantage des principes que des règles ou des formules d'un processus de transition,
- » L'agroécologie est le résultat de l'application conjointe de ses principes et de ses valeurs implicites à la conception de systèmes agricoles et alimentaires alternatifs. C'est pourquoi il est reconnu que l'application des principes se fera progressivement,
- » Les principes sont d'ordre général et se traduisent par la mise en œuvre de diverses pratiques adaptées à différents territoires et contextes,
- » Tous les principes devraient être interprétés dans le but d'améliorer l'intégration avec la nature, la justice et la dignité pour les humains, les autres espèces vivantes et les processus naturels.

" " "

Il n'y a pas de souveraineté alimentaire sans agroécologie et il est certain que l'agroécologie ne perdurera pas sans une politique de souveraineté alimentaire pour la soutenir.

Ibrahima Coulibaly

En savoir plus:
<https://agroecologyprincipe.atavist.com>



Annexe 2

Programme 2022-2026 financé par la DGD

Présentation succincte des Outcomes

Outcomes
OS 1. Belgique – CSC géographique Sensibiliser, conscientiser, mobiliser - avec les organisations partenaires des pays appauvris - le grand public, les acteurs de la jeunesse, les acteurs du milieu chrétien et associatif, les décideurs-euses politiques et les organisations de la société civile (belge et internationale) pour des systèmes agroalimentaires (en Belgique et dans le monde) plus résilients, durables et solidaires, dans une perspective de justice sociale et environnementale garantissant le respect des droits humains.
OS 2. Burundi – CSC géographique Renforcer la souveraineté alimentaire et l'autonomie financière des ménages agricoles (dont au moins 50% de femmes) grâce à l'accès aux ressources productives, au développement des systèmes de production agroécologiques et à la valorisation post-récolte (conservation, transformation et commercialisation).
OS 3. Guatemala – CSC géographique Fortalecer los sistemas de producción agroecológica y de comercialización en forma resiliente y sostenible de productores y productoras y de los grupos agroecológicos de comunidades del sur occidente de Guatemala que contribuyen a consolidar la soberanía alimentaria y la Seguridad Alimentaria y Nutricional (SAN), favoreciendo el empoderamiento de mujeres y jóvenes, agricultoras/es con pertinencia cultural.
OS 4. Haïti – CSC géographique Promouvoir auprès des producteurs-trices paysans-nes le développement de l'agroécologie, la valorisation de produits agricoles et le travail de plaidoyer auprès des décideurs-euses politiques, dans une perspective de renforcer la souveraineté alimentaire et favoriser des systèmes agroalimentaires durables.
OS 6. Nicaragua Contribuir al desarrollo y promoción de modelos alternativos de producción, consumo y comercialización basados en los principios de la agroecología y la economía solidaria fortaleciendo la autonomía y resiliencia de productores-as, de las cuales el 70% son mujeres, en 3 municipios del Corredor seco del norte de Nicaragua.
OS 7. Philippines – CSC géographique Develop and strengthen the resilience and sustainable living conditions of the farming and fishing households (especially women and youth) in Mindanao through continuous organizing/movement building of rural population, widespread adoption of agroecological productive practices, the creation of diversified livelihoods and viable SE's in a more favorable political, legal and institutional context within the overall framework of food sovereignty.
OS 8. RDC – CSC géographique Promouvoir la souveraineté alimentaire des territoires de Kabare, kalehe, Idjwi, Uvira, Walungu et Mwenga, au Sud Kivu en diversifiant et valorisant la production agroalimentaire issue de l'agroécologie de 7950 producteurs-trices agricoles (40% femmes, 20% jeunes) et de leurs organisations paysannes tout en renforçant leurs capacités d'influence sur les politiques de développement locales
OS 9. Rwanda – CSC géographique

Renforcer les pratiques agricoles, pour qu'elles soient durables et innovantes, des producteurs·trices agricoles et des consommateurs·trices (en particulier, les femmes et les jeunes) grâce à un cadre politique favorable à l'engagement du Rwanda dans la transition agroécologique et à la promotion de la souveraineté alimentaire.

OS 10. Pérou – CSC géographique

Consolidar el ejercicio de derechos ambientales en zona urbana por la promoción de prácticas de producción alimentaria y consumo alternativo de convivencia solidaria, recíproco, jóvenes, roca y sostenible en agroecología, con la participación de todos sus actores, especialmente de ambos sexos y mujeres.

Annexe 3 - Liste des documents à consulter (non exhaustive)

- Programme DGD 2022-2026
- Cadre stratégique 2020-2024
- Résumé des consultations faites par le GT SEA (automne 2022)
- Documents liés au screening 2016 et plan d'amélioration
- Mandat du GT SEA
- Outils en place
- ...